Building Nunavut Together
Nunavuliuqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

Document d’information

Mise à jour du programme d’études et des ressources pédagogiques des écoles

L’expression *programme d’études* désigne les compétences, les performances, les attitudes et les valeurs que les élèves sont censés apprendre à l’école. Cela comprend les résultats attendus des élèves, les descriptions du matériel pédagogique et la séquence planifiée qui sera utilisée afin d’aider les élèves à atteindre les résultats escomptés.

Les Nunavummiut nous demandent de veiller à ce que les élèves reçoivent une éducation de qualité qui leur donne les connaissances et les compétences nécessaires pour poursuivre des études postsecondaires ou être en mesure de poursuivre la carrière de leur choix.

Un *cadre pédagogique* fournit un aperçu de haut niveau des compétences, des performances, des attitudes et des valeurs que les élèves sont censés atteindre à différents niveaux ou étapes de leur apprentissage.

Un *programme d’études* désigne généralement un contenu spécifique d’enseignement comme les mathématiques, les sciences, les langues et ainsi de suite.

Beaucoup d’efforts ont été consacrés pour élaborer un programme d’études propre au Nunavut. Nous manquons toutefois de personnel pour accomplir ce travail pour chacune des parties du programme. Dans certains domaines, il est plus pratique d’adopter un programme d’une province ou d’un territoire partenaire et d’élaborer du contenu local ou des stratégies locales pour la prestation de ce programme.

Le programme d’études actuel du Nunavut provient de plusieurs sources :

- D’autres provinces ou territoires canadiens comme l’Alberta, les T.N.-O. ou d’autres provinces;
- Élaboré au Nunavut, soit localement au niveau de l’école ou par le ministère de l’Éducation pour l’ensemble du territoire conformément aux dispositions de la *Stratégie d’élaboration et de mise en œuvre du programme d’études de la maternelle à la 12e année* de 2004-2008;
- Du Protocole de l’Ouest et du Nord canadiens (PONC).

L’adoption et l’adaptation de programmes d’études de partenaires provinciaux ou territoriaux offrent de nombreux avantages :

- Cela fournit des résultats d’apprentissage clairs qui reflètent un niveau d’attente national;
- Cela permet d’avoir accès à des ressources bien développées pour l’enseignement et l’évaluation de programmes d’études qui soutiennent mieux les enseignants et les étudiants;
- Cela permet d’accéder à des stratégies d’évaluation communes qui fournissent un cadre de reddition de compte facilitant la prise de décisions éclairées concernant l’efficacité des programmes d’études.

L’adoption et l’adaptation des programmes et des documents pédagogiques de mathématiques, de sciences et d’anglais de nos partenaires des Territoires du Nord-Ouest et de l’Alberta nous fourniront des programmes à jour qui garantiront des expériences d’apprentissage cohérentes et pertinentes pour tous les élèves du Nunavut.

Programme d’études des mathématiques qui sera adopté :

- Programme d’études des mathématiques des T.N.-O./Alberta de la maternelle à la 6e année;
- Programme d’études des mathématiques de l’Alberta pour les élèves de 7e, 8e et 9e années, incluant l’option du cours Connaissances et employabilité pour les niveaux de 8e et 9e années;
- Poursuite du Programme d’études des mathématiques de l’Alberta pour les élèves de la 10e à la 12e année, incluant l’option du cours Connaissances et employabilité pour les niveaux de 10e et 11e années.

Programme d’études des sciences qui sera adopté :

- Programme d’études des sciences des T.N.-O. (2004) de la maternelle à la 6e année;
- Programme d’études des sciences des T.N.-O./Alberta (2014) pour les élèves de 7e, 8e et 9e années, incluant l’option du cours Connaissances et employabilité pour les niveaux de 8e et 9e années;
- Poursuite du Programme d’études des sciences de l’Alberta pour les élèves de de la 10e à la 12e année, incluant l’option du cours Connaissances et employabilité pour les niveaux de 10e et 11e années basés sur les plus récentes versions disponibles (p.ex. 2014);
- Utilisation des programmes Sciences 14 (2014) et Sciences 24(2014) de l’Alberta pour remplacer les anciens programmes de Sciences 15/25;
- Permettre l’utilisation du programme expérimental Sciences 10-11-12 des T.N.-O.

Le Nunavut a adopté le programme des T.N.-O. pour l'enseignement de l'anglais de la maternelle à la 9e année.

Ce programme d'études comprend :

- Des résultats d'apprentissage clairs qui reflètent un niveau d'attente national;
- Des ressources bien développées pour l'enseignement et l'évaluation de programmes d'études qui soutiennent mieux les enseignants et les étudiants;
- Des stratégies d'évaluation communes qui fournissent un cadre de reddition de compte facilitant la prise de décisions éclairées concernant l'efficacité des programmes d'études. Ces mêmes points de référence seront reflétés dans le nouveau programme d'enseignement de l'inuktitut de la maternelle à la 6e année.

L'adoption de ce programme permettra à notre Ministère de poursuivre l'élaboration de ressources pédagogiques propres au Nunavut pour compléter le programme d'études. Ces ressources incluront du contenu propre au Nunavut contribuant à développer les compétences de pensée critique, technologiques, littéraires et de recherche pour répondre aux besoins d'élèves en situation d'apprentissage au 21e siècle.

Le Ministère fournira aux écoles des sessions de formation portant sur les nouvelles ressources et les nouveaux cours, des manuels de l'enseignant, ainsi que des ressources pédagogiques imprimées ou sur support de nouveaux médias. Les enseignants auront aussi un accès continu aux coordonnateurs des programmes d'études afin d'obtenir du soutien et des conseils.

Le ministère de l'Éducation a investi près d'un million de dollars pour mettre à jour ses ressources pédagogiques en achetant des manuels de mathématiques et de sciences, du matériel d'intervention, un programme de littératie et des systèmes d'évaluation pour toutes les écoles du Nunavut.

L'adoption des pratiques exemplaires ayant connu du succès chez nos partenaires provinciaux et territoriaux permettra aux enseignants de disposer des outils dont ils ont besoin pour aider nos élèves à atteindre les niveaux de qualité et de succès qui leur permettront de progresser au sein de notre système scolaire.